

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS273

présenté par
M. Decool et M. Delatte

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 5, après le mot :

« pension » ,

insérer le mot :

« décente »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement technique, qui ne fait que reprendre les décisions du Parlement européen quant au montant de la pension.